

Enseigner les maths ou danser sur un volcan

Deuxième partie

Marie-Liesse Aubert

Dans la continuité du thème évoqué ci-dessus, nous avons abordé la violence en milieu scolaire...

Ce sujet fait l'objet de nombreuses réflexions, les enseignants se trouvant parfois démunis face à des actes d'incivilité, de violences et d'agressions.

Après avoir laissé aux enseignants le soin de se présenter j'ai donné un rapide aperçu de mes fonctions et expliqué ma présence à ce congrès...

Assistante du Procureur de la République au Tribunal de Grande Instance de Rouen exerçant à la section des mineurs, je suis amenée à intervenir dans des collèges et lycées depuis un an et demi.

L'association « Débarquement Jeunes » présidée par Stéphane Méterfi organise des « forums à la citoyenneté » depuis plus d'une dizaine d'années, regroupant des intervenants représentant les différentes institutions : les Transports en Commun de l'Agglomération Rouennaise, un policier des Renseignement Généraux, la Justice, une éducatrice, les Pompiers, un représentant du Préfet, divers acteurs du monde associatif et différentes personnalités invitées rencontrent les adolescents de classes de Cinquième ou de Première durant une matinée afin d'échanger sur le thème de la violence.

Dans le cadre de ces forums, nous débutons par un jeu de rôle faisant intervenir les jeunes, dans lequel est simulée une agression dans un bus. Il s'ensuit le déroulement du déclenchement des secours, de l'enquête et des suites judiciaires concernant les jeunes qui jouent le rôle des agresseurs.

Cette intervention dans les établissements remporte un grand succès, un dialogue s'instaure entre les jeunes qui sont souvent en mauvais rapport avec les autorités, à commencer parfois par le manque de respect des professeurs.

Après avoir présenté ces actions uniques en France, les enseignants présents, stagiaires, titulaires ou retraités ont évoqué les difficultés rencontrées qui évoluent depuis quelques années.

Les problèmes de discipline deviennent courants, les actes de violences se développent et bien souvent les enseignants ne savent pas comment réagir face aux agressions verbales et/ou physiques.

Quelques-uns ont souligné l'importance de se trouver en équipe éducative soudée, le Proviseur ayant une place primordiale pour gérer les conflits existant au sein des établissements.

Malheureusement il n'est pas toujours facile de prendre en considération des actes pourtant répréhensibles.

Nous avons ainsi rappelé qu'il était important de résoudre les problèmes entre enseignant, proviseur, élèves et parents, dans la mesure du possible, mais certains comportements devaient être nécessairement rapportés à l'Inspection Académique

(l'absentéisme par exemple) et les actes pénalement répréhensibles devaient être rapportés au Procureur de la République afin que le Parquet, ainsi que le Juge des Enfants, puissent suivre l'évolution des enfants en difficulté ou en danger.

Nous avons pris l'exemple de l'Académie de la Seine-Maritime où l'Inspection Académique organise des forums afin de rencontrer les parents d'enfants dont l'absentéisme devient préoccupant, avant une transmission au Ministère Public en vue de poursuites pénales.

Il est certain qu'il n'est pas toujours aisé de diffuser les informations, les établissements n'acceptant pas la « publicité » des violences commises en leur sein.

Le manque d'information laisse souvent les enseignants dans des situations délicates, ne sachant quelles démarches effectuer, et les élèves se trouvent ainsi parfois confortés dans une simili impunité.

Il est temps de prendre conscience du fait que le rôle éducatif des enseignants est incontournable, mais que ceux-ci ne doivent pas être seuls, les Proviseurs ayant une tâche importante dans la gestion de la délinquance des mineurs et de la protection de l'enfance, ceci en lien étroit avec les autorités compétentes. Néanmoins les enseignants ont toujours la possibilité de faire appel aux autorités directement afin d'être aidés.